

AVRIL. MAI 2021

ENQUÊTE PUBLIQUE - AVIS SUR  
EPINAL

## BASSIN D'EAUX VIVES

Alexis Joseph David Epinel

24.05.2021

Attendu que l'eau de la Moselle, l'été, période d'intense utilisation du site, se raréfie du fait des sécheresses, on, même si l'eau utilisée est rejetée dans la rivière, je m'interroge sur la validité d'un tel projet.

Attendu que, à l'heure d'un Plan Climat visant à la réduction du béton ce seront 150 tonnes qui vont être utilisées... Et les canalisations où les pompes seront à l'arrêt, le canal vide et bétonné sera peu esthétique sur sa longueur de 800m.

Attendu que le coût exorbitant (+ de 5,7 millions d'euros) de cet ouvrage plus le coût annuel de 90000€ à 100000€ (pompes) d'électricité — à l'heure des économies d'énergie — devrait en sus — être compensé par un billet d'entrée... mais à quel coût ?? Et double imposition fiscale !

Attendu que l'annonce d'une utilisation "par des élites du sport, canoë kayak, rafting..." de 1300 heures annuelles (dont 200h de compétition et 300h pour les pompiers financiers à 700000€... ?) va conduire à réduire (voire éliminer) voire supprimer certaines manifestations sur le site (joindre aux associations brocantes...)

Son inquiétude se porte également sur le transfert de la totalité du site Pontuaire (conseil municipal du 3/10/19) — Du pont de la République à la Passerelle sous la Grosse, en faisant passer le quai de Dagneville et la Moselle, plus une passerelle — A la Communauté d'Agglomération qui a ajouté la location de bateaux et le site  
.../...-

de camping, cars ... La ville d'Epinal et les epinaliens se trouvent dépossédés d'un site ds plus populaires de la ville.

D'autre part les Travaux - 6 à 8 mois - vont conduire à la baisse et au détournement des eaux de La Moselle. Ce qui a amené la Communauté d'Agglomération à négocier avec la société GTE - gênant le bannage hydraulique - une indemnité compensatrice arvenant sur un pourcent au projet (VT 12.12.19)

Pour tous ces éléments, je me prononce - CONTRE - ce projet ambitieux mais non écologique et restrictif (élits du pont) car pendant ce temps toute une frange de familles epinaliennes n'a aucun accès à des plages ou bassins pour baignade (centre ville - epinal ouest...) et la ville n'est dotée d'aucune fontaine désaltérante (sauf 1 Place Jeanne d'Arc) car même celle - peu consommatrice en eau - à bouton-poussoir - (devant Monoprix - sur colonne) est condamnée depuis ds années !

Alors prenons l'eau, utilisons la surtout pour des projets utiles à la majorité ds familles et NON pour un projet grandiose !

Je vote CONTRE le bassin d'eaux vives epinalien.

Le 19/4/2021

~~\_\_\_\_\_~~  
~~\_\_\_\_\_~~ ~~\_\_\_\_\_~~